

JUSQU'À 1500 € POUR FINANCER VOTRE PROJET



66 Ce qui compte, c'est que vous ayez envie de réaliser un projet ! **55**

- Vous avez moins de 25 ans.
- Vous êtes passionnés par les sujets de biodiversité et de préservation de notre patrimoine naturel.
- Vous avez envie de réaliser un projet lié à la biodiversité.
- Vous avez besoin d'un soutien financier.

Le programme Génération Biodiversité est fait pour vous.

Pour en savoir plus : www.fdbiodiversite.org







> Comment vont être sélectionnés les lauréats du programme ?



Le FDB est un organisme d'intérêt général régi par la loi de modernisation de l'économie

Pour en savoir plus : https://www.fdbiodiversite.org/

Adresse:

43, Rue de Naples 75008 Paris

du 4 août 2008.

Contact:

fdb-contact@orange.fr Tél.: +33 7 50 53 04 21

- Le FDB accorde un soutien financier aux projets de préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel après examen par un comité de sélection.
- Un dossier simple à constituer : une fiche-contact, l'exposé du projet (1 page) et une vidéo (1 minute).
- Jusqu'à 40 projets seront récompensés, pour un montant compris entre 500 € et 1500 € chacun.
 Les critères de sélection : projet créatif et collectif, ayant un lien avec la biodiversité ou la nature.
- Un prix spécial de 1 000 € sera attribué à la meilleure vidéo.
- Le comité de sélection peut attribuer des prix « coup de cœur ».
- Le règlement du programme est disponible sur le site du FDB : www.fdbiodiversite.org

L'agenda de la saison 5 :

> 1ER OCTOBRE 2025

lancement du programme « Génération Biodiversité » du FDB et appel à projets

> JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE 2025 réception des dossiers envoyés par les porteurs de projet

> DÉBUT JANVIER 2026 réunion du comité de sélection des projets

> MI-JANVIER 2026 remise des prix aux projets sélectionnés

> À PARTIR DE LA REMISE DES PRIX :

- Accompagnement de la réalisation des projets sélectionnés
- Communication et mise en valeur des projets réalisés.

Les projets du programme Génération Biodiversité sont notamment financés grâce aux dons résultant du mécanisme de partage des fonds gérés par Meeschaert (www.meeschaert.com) dont bénéficie le FDB.

